

***Brève Biographie de
Simon-Pierre Kikhounga-Ngot
1920 - 2015***



Fascicule 1

Noël Magloire Ndobu

PA  RI

Noël Magloire Ndoba

Biographie de
Simon-Pierre Kikhounga-Ngot
1920 - 2015
Fascicule 1

Paari® éditeur
[*PAn-Africaine Revue de l'Innovation*]
Brazzaville – Paris
Avril 2015

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© Paari éditeur
ISBN 2-84220-087-9
EAN 9782842200879
83, rue de Reuilly, 75012 Paris
edpaari@yahoo.fr
www.cafelitteraire.fr
Avril 2015

Ce texte correspond à ce que son intitulé indique. Il s'agit d'une biographie de Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT. L'Homme et l'homme politique à la mémoire de qui l'État congolais rend hommage vendredi 17 avril 2015 à Paris, puis lundi 19 avril à Brazzaville, ensuite à Dolisie, avant qu'il ne repose en paix dans la localité de Makabana vers la frontière entre le Congo et le Gabon.

Ce premier fascicule présente successivement et en résumé :

- Les origines familiales ;
- L'itinéraire en matière de formation scolaire et professionnelle ;
- L'itinéraire dans la vie professionnelle ;
- L'expérience politique et l'expérience syndicale, de 1952 à 1958.

Un second fascicule viendra compléter cette brève biographie sur :

- L'expérience politique et l'expérience syndicale, de 1958 à 1997.
- L'expérience de la vie privée en tant qu'entrepreneur, et en tant que chef de famille ;
- Le sens du message transmis par son œuvre reconnue comme telle.

I. Origines familiales

Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT avait vu le jour dans les années 1920 au village Maboukou dans le département du Niari, plus précisément dans l'actuel district de Makabana. Il appartenait à l'ethnie *Kunyi* (ou *Ba kougni*) du groupe *Kongo*.

Son père, KIKOUNGA KI NGO, qui était avant tout un *Nzonzi*, c'est-à-dire un sage, était chef coutumier et chef de terre. Sa mère, Julienne MANGA, était une femme de la noblesse qu'incarnait son clan.

Suivant le système de parenté matrilineaire et patrilocal qui structurait et structure toujours les populations de descendants du royaume de *Kongo*, Simon-Pierre, qui était par ailleurs né jumeau, appartenait au clan des *Ba Sanga* (également appelé *Ba Yanga*) par le lignage de sa mère, et il était le fils des *Mi Tsati* par celui de son père.

L'homme était issu d'une famille nombreuse au sein de laquelle la transmission des hautes valeurs traditionnelles était de rigueur. Durant toute sa vie cet homme avait porté haut les principes moraux et la culture qui avaient constitué la base de son éducation juvénile, tout cela relevant de la civilisation *bantu*.

La maxime suivante qu'il répétait souvent illustre parfaitement le fait que sa personnalité avait été forgée depuis sa tendre enfance, dans le sens du partage, de la solidarité et de la justice sociale. Une maxime ou plutôt un proverbe qui dit ce qui suit, en langue *kunyi* : « *Di kanda di koko na mbembo munua, yahu ba ku tungaà buala* ». Ce qui signifie en français: « *Ce sont le partage et la parole juste qui construisent le village* ».

C'est sans doute à la lumière de ce proverbe que l'on peut comprendre ce qu'auront été la vie et l'œuvre de Simon-Pierre

KIKHOUNGA-NGOT. Ce même proverbe que répétait aussi une femme que la famille du chef KIKOUNGA NGO avait donné à notre pays, la sœur aînée de Simon-Pierre, une grande dame, Marie KONGO, une *nzonzi*, une juge coutumière qui était bien connue à Pointe-Noire où elle avait vécu plusieurs décennies avant de nous quitter en 2012.

II- Formation scolaire et professionnelle

C'est en 1938 que Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT entre à l'école primaire, au cours préparatoire, son père ayant été pratiquement contraint d'accepter cela du fait de l'insistance de l'administrateur colonial, un homme blanc, le chef de département Jacques ROGUE, qui allait de village en village procéder au recrutement mais qui parfois constatait que les chefs, les *pfumus*, refusaient d'envoyer leurs propres enfants à l'école, préférant désigner plutôt les descendants d'esclaves. Cette « école des Blancs », comme le raconte, pour une expérience similaire sous d'autres cieux, le roman bien connu du sénégalais Cheikh Amidou Kane, *L'aventure ambiguë*.

En 1938, KIKHOUNGA- NGOT fait partie des tous premiers élèves avec lesquels s'ouvre l'école de la Mission Evangélique Suédoise de Dolisie. Il n'oubliera jamais ses camarades de promotion de cette époque. Par exemple, Joseph LIKIBI, qui vivra au moins jusqu'en 2010, et Marie BOUEYA, décédée en 2012, celle qui était la sœur aînée d'un enfant qui deviendra l'un de ses éternels « amis-frères », en l'occurrence le Docteur BABOKA d'aujourd'hui. Brillant élève, celui qui est alors baptisé protestant et qui porte le prénom composé de Simon-Pierre sortira de cette institution en 1943, après son admission à l'école de formation de moniteurs de Ngouédi.

A Ngouédi, de la célèbre institution de l'enseignement privé protestant, on peut compter, parmi les condisciples de Simon-Pierre, l'ancien conseiller présidentiel Rubin MOUNGALA, et parmi ses devanciers, un ancien ministre de la première république, le défunt Magloire KINZOUNZA, puis parmi ses suivants, l'ancien Président du Conseil Supérieur de la Communication et tout premier directeur de la Télévision congolaise, Lévy-Charles NGOMA-MBYS.

En avril 1945, KIKHOUNGA-NGOT sort élève moniteur et il est affecté à l'Ecole Evangélique Suédoise de Dolisie pour y effectuer un stage de perfectionnement.

En 1946, KIKHOUNGA-NGOT, qui rêve de devenir médecin, est reçu à l'Ecole d'Assistance Médicale Indigène (EAMI) de Léopoldville dont il est exclu avant de passer son diplôme de deuxième et dernière année, en 1947. Le prétexte de l'administration est le suivant : il est ressortissant de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), cette école étant exclusivement réservée aux Congolais de ce qu'on appelait alors le Congo Belge.

Jeune homme de caractère et éternel curieux, conjuguant très tôt tradition africaine et modernité occidentale, Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT était devenu syndicaliste déjà, en passant dans ces diverses institutions d'enseignement et de formation. A Ngouédi, il est parmi les meneurs d'une grève pour obtenir une meilleure alimentation et lors de son stage de perfectionnement à l'Ecole Evangélique Suédoise de Dolisie, il claque la porte devant certaines injustices. Puis plus tard à l'EAMI, à Kinshasa, les surveillants découvrent dans ses affaires des écrits de Jean Jaurès, le grand socialiste que hait tout colonialiste.

En fait, c'est durant sa formation à l'EAMI à Kinshasa et lors de ses séjours périodiques à Brazzaville que KIKHOUNGA-NGOT choisit le double chemin de la politique et du syndicalisme. Il adhère au Parti Progressiste Congolais (PPC) de Jean-Félix TCHICAYA, le leader qui l'initiera plus tard au « métier » d'homme politique. Et

il fréquente les membres de la Confédération Générale du Travail (CGT) dont le chef de file, Aubert LOUNDA, restera, pour lui, l'une des personnalités les plus marquantes de l'Histoire du Congo.

Une chose est certaine, le jeune Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT s'était formé en divers domaines, des domaines qui l'avaient préparé à l'itinéraire politique que nous saluons.

Et sans doute en apprenant la sténographie et le secrétariat à Kinshasa grâce aux conseils et l'appui de l'un des responsables coloniaux de l'EAMI, monsieur MAURICE, qui voulait ainsi lui donner les moyens de bien prendre les notes de cours, il avait ajouté un arc à sa corde de polyvalent et d'enseignant à l'origine. Il avait multiplié ses chances d'entrer avantageusement dans la vie active, dans la vie professionnelle en tant que salarié.

III- Itinéraire dans la vie professionnelle en tant que salarié

En 1948, à Brazzaville, KIKHOUNGA-NGOT perçoit son premier salaire en tant qu'écrivain- interprète. Après une brève activité à la Direction Générale des Douanes qu'il quitte en constatant une certaine maltraitance, il a été admis, en effet, à un concours. Son premier poste d'affectation comme écrivain-interprète est la Direction Générale du Personnel. Puis il prouva ses talents successivement au secrétariat du Haut Commissaire, à la Direction de l'Enseignement Primaire puis à l'Inspection Générale des Eaux et Forêts, toujours à Brazzaville.

En 1949, nommé comme préposé forestier, il refuse de rejoindre son poste au Gabon, jugeant qu'il était arbitrairement affecté. Révoqué alors de l'administration, il poursuit l'Etat en justice, en réfutant cette sanction au service des contentieux de l'AEF. Il a gain de cause et regagne l'administration.

En 1950, il refuse d'aller en poste à Mossaka, jugeant, de nouveau, arbitraire cette affectation, avant d'accepter, en 1951,

d'être employé au secrétariat du chef de région du Niari et administrateur maire de Dolisie, monsieur GARIBAUT.

La région du Niari est, à l'époque, un vaste espace administratif regroupant l'actuel département du Niari et l'actuel département de la Lékoumou. Le chef de région va relever KIKHOUNGA-NGOT de son poste tout en le menaçant de le mettre au chômage, suite à une troublante découverte. En effet, ce représentant de l'Etat colonial voit la presse que lit son secrétaire et apprend de la part de divers informateurs, que ce secrétaire est l'un des dirigeants plus ou moins clandestins de la CGT.

En 1951, KIKHOUNGA-NGOT a encore le même problème avec l'administration coloniale : l'épée de Damoclès plane sur lui à cause de son engagement syndical et politique.

A partir de son conflit avec le chef de région du Niari et maire de Dolisie, Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT décide d'aller dans le secteur privé.

Ainsi, au cours de la même année, en 1951, le secrétaire dactylo performant qu'il est, trouve immédiatement un emploi dans l'entreprise Desplats-Lefèvre, adjudicataire des travaux de construction de la route du Gabon.

Mais le jeune Simon-Pierre préfère poursuivre sa vie professionnelle dans la capitale de l'actuelle République du Congo, qui n'était autre que celle de l'AEF.

Et en 1952, il est employé à Brazzaville dans l'entreprise Electricité Générale d'Afrique. C'est à partir de là que va commencer sa carrière politique en tant que membre du PPC depuis 1947. C'est à partir de là aussi que va s'affirmer nationalement et internationalement son rôle de syndicaliste de la CGT, organisation à laquelle il avait adhéré formellement en 1948.

En fait, depuis son tout premier séjour en France en janvier 1949, un séjour de formation syndicale à la CGT, cette formation qu'il avait suivie avec des leaders syndicalistes d'Afrique de l'Ouest tels que le Guinéen Ahmed SEKOU TOURE et le Nigérien Djibo

BAKARY, le jeune dirigeant congolais était devenu plus engagé que jamais. Et il connaissait désormais de nouvelles méthodes qui étaient adéquates en matière d'organisation et de leadership.

Un aperçu chronologique montre clairement, d'une année à l'autre, les repères essentiels de la riche expérience qui avait fait de cet homme le Grand Homme que la patrie honore. Une épopée, pourrait-on dire, à juste titre d'ailleurs.

En 1952

Il quitte définitivement la vie professionnelle de salarié à partir de son expérience à Electricité Générale d'Afrique, à Brazzaville.

Il devient l'un des cinq candidats du Niari pour les élections à l'Assemblée Territoriale. Ainsi en décident les Sages conduits par le chef NGO NZOUNGOU au cours d'une cérémonie traditionnelle d'investiture à la candidature, devant le leader du PPC, Jean FELIX-TCHICAYA en personne.

La scène, qui se passe alors chez l'entrepreneur Hervé DHELLO, à Dolisie, est l'un de ces récits pittoresques et fort édifiants qu'aimait à faire le patriarche disparu, lorsqu'il voulait expliquer aux uns et aux autres la chose suivante : nul ne peut aller loin en politique pour défendre les intérêts du peuple s'il n'a aucun soutien –voire aucune bénédiction -, de la part des acteurs stratégiques qui connaissent et reconnaissent la personnalité de ceux qui ont pareille ambition.

En définitive, en cette année 1952, KIKHOUNGHA-NGOT est élu à une écrasante majorité comme Conseiller Territorial du Moyen Congo pour la circonscription de Loudima, en tant que membre du PPC.

Le PPC gagne 17 des 24 sièges de l'Assemblée Territoriale au cours de ces élections de février 1952.

Pour le Niari, les élus PPC sont :

Pierre GOURA (Sibiti), un ancien ;

Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT (Loudima), un nouveau ;

Raymond ANGO (Dolisie-Kimongo), un nouveau ;

Victor SATHOUD (Kibangou-Divénié), un nouveau ;

Auguste NZOUNGOU (Mossendjo).

En 1953

Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT implante et structure la CGT dans le Niari.

Il en est le chef au niveau de toute la région.

Il va ainsi promouvoir principalement un syndicat paysan, un syndicat des employés, un syndicat des transporteurs, toutes ces structures couvrant alors l'ensemble du Niari.

En 1955

Une dissidence survient au sein du PPC à la fin de la session budgétaire d'octobre-novembre 1955. Tout se passe au cours d'une réunion qui a lieu à Pointe-Noire, précisément à Mpita, dans le domaine de Germain BIKOUMA et en présence de FELIX-TCHICAYA, le leader du parti lui-même. Les contestataires avancent trois principaux griefs à l'encontre du Président du parti.

Premier grief : il n'a rien fait lors du débat pour l'adoption du Code du Travail, en 1954 par l'Assemblée Nationale, et il était absent le jour du vote. KIKHOUNGA-NGOT insiste particulièrement sur cet argument, lui qui a été membre de la délégation des travailleurs africains qui s'est rendue auprès de tous les députés, à Paris, pour que ceux-ci soient présents à la séance du vote. Pour le compte de la CGT Congo, en effet, KIKHOUNGA-NGOT était aux côtés des délégués CGT du Sénégal (Latyr CAMARA, Alioune CISSE, Abdoulaye LY), de ceux du Cameroun (Mayoa BECK, Jacques NGOM) et de celui de l'actuelle République Centrafricaine, en l'occurrence Germain SAMBA.

Deuxième grief : il ne consulte pas la direction qui devrait décider collégalement du choix des élus aux postes de responsabilité, et, circonstance aggravante, il choisit parfois des métropolitains alors que ces derniers n'ont plus leur place à ces postes.

Troisième grief : il ne consulte ni les instances, ni les cadres du parti avant de prendre des décisions qui engagent le parti et l'avenir du peuple. Par exemple, le désapparetement du RDA par rapport au groupe parlementaire communiste, une décision au sujet de laquelle le débat avait été mené jusqu'au niveau des directions locales dans d'autres pays, notamment au Sénégal, au Niger, au Soudan Français (l'actuel Mali), en Guinée, au Cameroun.

A l'issue de ce débat qui est conduit avec sagesse, plusieurs Conseillers Territoriaux décident de quitter ensemble le PPC. Il s'agit de :

- Trois élus du Niari : KIKHOUNGA-NGOT ; Auguste NZOUNGOU ; Raymond ANGO.
- Cinq élus du Pool : Prosper DECORAD ; Louis VOUAMA ; Toundé NERE ; Jean MANIAKI ; Nicolas BAKALAS.
- Un élu du KOUILOU : Stéphane TCHITCELLE.

En 1956

KIKHOUNGA-NGOT est candidat aux élections législatives du 2 janvier 1956 à l'Assemblée Nationale Française. Ayant démissionné du PPC à peine quelques mois plus tôt, et comme s'imposent ces élections qui surprennent tout le monde suite à l'une de ces crises politiques dont la 4^{ème} République était coutumière en métropole, il doit agir dans l'urgence, sans parti. Comment faire ?

Dans un excellent livre consacré à la ville de Dolisie, et qui mériterait d'être publié et diffusé, le colonel Charles MABOUSSOU, en essayiste, fait le portrait que voici du KIKHOUNGA-NGOT de cette époque : « *Pour Kikhounga-Ngot, le bilan de sept années*

de militantisme actif lui a permis de comprendre qu'il n'a pas besoin de Tchicaya pour faire du chemin. En effet, depuis la disparition de Gougoud d'Outre-Mer en 1952, jamais dirigeant politique niarien n'a autant fait l'unanimité. Son ardeur politique, son discours clair et direct, la facilité de rassembler, son éloquence et un charisme évident le destinent au leadership de la région. »

Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT fait sa campagne avec les moyens de bord, à travers la forêt et la savane, de village en village, de famille en famille. Un périple, dans toute la région du Niari, à bicyclette. Car, comme il le relate dans un récit autobiographique autorisé qui paraîtra à titre posthume : « *Et peut-être la décision la plus grande est-elle la suivante : je dois faire toute la tournée à bicyclette. Nous savons tous que cela sera pénible physiquement. Mais puisque de nombreux villages sont inaccessibles et puisque les administrateurs coloniaux interdisent à qui que ce soit de nous prêter un véhicule et qu'ils pourraient facilement nous dénigrer si un quelconque bienfaiteur venait le faire, le vélo est finalement le meilleur moyen. Et ce moyen de locomotion est parfaitement adapté à la période que nous retenons et au cours de laquelle il est plus facile de trouver les gens dans les villages : la saison sèche. »*

Au final : un succès historique. Après la proclamation des résultats, il devient incontestablement le quatrième dans la hiérarchie des leaders politiques nationaux du Congo, aux yeux des Congolais et aux yeux des Français.

Rappelons ces résultats, par ordre de mérite.

- 1^{er}, c'est-à-dire unique élu député de notre pays à l'Assemblée Nationale Française : Jean FELIX-TCHICAYA, 45.976 voix (31%)
- 2^{ème}, Jacques OPANGAULT, 43.193 voix (29%) ;
- 3^{ème}, Fulbert YOULOU, 41.084 voix (27, 7%) ;
- 4^{ème}, Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT, 8804 voix ;
- 5^{ème} , Stéphane TCHITCHELLE, 4700 voix ;
- 6^{ème} , Hervé SAMBA DELHOT, 1900 voix ;
- 7^{ème} , Félix MALEKAT, 783 voix ;

- 8^{ème}, P. TCHICAYA De BOA EMPIRE (*Mboma Tchi Loango*), 586 voix ;
- 9^{ème}, Louis VOUAMA, 551 voix ;
- 10^{ème}, Dadet Emmanuel DAMONGO, 381 voix.

Dans son récit autobiographique autorisé, qui paraîtra à titre posthume, Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT fait l'observation suivante à propos de la victoire de celui qui l'avait initié dans la carrière d'homme politique, le leader FELIX-TCHICAYA. Et à propos de ses autres collègues classés en premier lieu : « *Les résultats de ces fameuses élections du 2 janvier 1956 sont comme un arbitrage qui va avoir des conséquences pour plusieurs années et pour le rôle historique de certains candidats comme ceux qui font les meilleurs scores. L'élu est finalement le plus expérimenté de nous tous, Jean Félix-Tchicaya. Le second, Jacques Opangault est aussi un homme politique d'expérience ayant un appareil. Le troisième, Fulbert Youlou, n'a été candidat que pour la première fois aux législatives, comme moi, même si, par le passé il a été candidat malheureux aux élections territoriales avec le Père Le Comte, un autre prêtre, alors que moi, j'avais été élu. Mais c'est vrai que c'était avec le leader historique Félix-Tchicaya et grâce à lui, en 1952, mon baptême du feu* ».

Vers mai- juin 1956

Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT répond à l'invitation de Fulbert YOULOU qui, au mois de mai, en déposant les statuts par la voie administrative requise, vient de créer un nouveau parti dont il est le Président. Il s'agit bien sûr de l'Union de Défense des Intérêts des Africains (UDDIA). Venu de Dolisie avec un témoin en la personne d'un cadre administratif bien connu, Pierre MAFOUA, qui est son cousin et protecteur depuis toujours, KIKHOUNGA-NGOT est présent à la réunion constitutive de l'UDDIA, réunion au cours de laquelle il a un entretien décisif avec Fulbert YOULOU. Tout se passe en toute fraternité, chez l'un des

partisans de celui-ci, en l'occurrence Yves MFOUNA, à Bacongo. Au Président de l'UDDIA qui lui propose de prendre le poste de Vice-Président et de seul Vice-Président, il explique les raisons de son refus qui relèvent strictement de l'idéologie politique. Lui est socialiste et celui qu'il considère comme son grand-frère est, de son côté, un homme de droite, un anti-communiste. Quoi qu'il en soit, KIKHOUNGA-NGOT propose à YOULOU deux choses. D'abord, le principe de la désignation d'un Vice-Président par région, ensuite le choix de deux dirigeants, à savoir : Hilaire MAVIOKA comme Vice-Président pour le compte du Niari et Stéphane TCHITCHELLE comme Vice-Président pour la région du Kouilou. Toutes choses que le Président de l'UDDIA accepte tout en faisant part de sa déception et de son incompréhension face à l'attitude de son jeune cadet qui est issu de la civilisation *kongo* comme lui-même.

Vers septembre 1956

Dans son récit autobiographique autorisé, qui paraîtra à titre posthume, on pourra lire ce qui suit : « *L'expérience des échanges d'idées avec Fulbert Youlou a été une expérience plutôt fructueuse et elle m'amène à être encore, plus que par le passé, conscient que j'ai un rôle plus important à jouer dans mon pays à partir de cette année 1956. Je regagne mon fief, le Niari, en commençant bien sûr par le chef-lieu de la région, Dolisie, où je suis domicilié. Mes partisans et moi tenons une série de réunions qui aboutissent à la création officielle du GPES. Des statuts sont adoptés sur la base desquels des responsables sont élus au cours d'une assise vers septembre 1956* ».

A cette époque remonte la création d'un parti politique qui contribuera à faire accélérer l'histoire du Congo : le Groupement pour le Progrès Economique et Social (GPES).

Le tout premier bureau élu de ce parti est composé comme suit :

-Secrétaire Général : KIKHOUNGA-NGOT Simon-Pierre ;

- Secrétaire à l'Organisation : MOUANZA NZAOU (domicilié à Dolisie) ;
- Secrétaire à la Propagande : MOUITI Faustin (à Divénié) ;
- Co-Secrétaire à la Propagande : NGOMA Jean-Michel (à Sibiti) ;
- Secrétaire chargée de l'Union des Femmes : SIANARD Suzanne ;
- Trésorier Général : MBOUNGOU Gilbert (à Dolisie) ;
- Secrétaire chargé des organisations de masse : IBOUANGA Marcel (à Mossendjo) ;
- Secrétaire chargé de la coordination des sections : BIKE Antoine (à Dolisie)
- Responsables des Coordinations locales :
 - MOUAMBA TSATSA (une femme, à Dolisie) ;
 - KOUMBA (une femme, à Loudima) ;
 - NGOULOU Abdoulaye (à Komono) ;
 - MITSINGOU Alphonse (à Zanaga) ;
 - LIKIBI (à Zanaga) ;
 - MABOUNDA Georges (à Divénié) ;
 - VOUSSENAS (à Divénié) ;
 - TOMBET Geoffroy (à Mossendjo) ;
 - TCHIKOU Marcel (à Mossendjo) ;
 - NGOMA Jean (à Sibiti) ;
 - NZONDO (à Sibiti).

Avec la création puis la structuration et le fonctionnement du GPES, Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT était prêt à affronter le défi des élections au suffrage universel : celles qui étaient attendues en mars 1957.

Il s'agissait des élections à l'Assemblée Territoriale. Celles de 1957 qui allaient finir par engendrer l'un des plus grands tournants politiques et institutionnels au Congo. Dans la perspective de ces élections et compte tenu du courant principal qui mobilisait les

peuples en faveur de l'« émancipation » et de l' « indépendance », il fallait aller plus loin, voir comment un jour gouverner le Congo. Et savoir avec quelles alliances avancer, à l'échelle du pays, en tant que parti, après avoir, en tant que personne, refusé l'alliance avec Fulbert YOULOU.

En novembre 1956

Au cours de la session budgétaire de novembre 1956 à l'Assemblée Territoriale, KIKHOUNGA-NGOT formule et défend un « vœu » qui aboutit, après délibération, à la création de la région de la Bouenza-Niari, l'actuel département de la Bouenza. La nouvelle circonscription comprend les deux districts suivants qui, avant cette date, appartenaient à la région du Pool : Madingou et Mouyondzi. Dans sa démarche, KIKHOUNGA-NGOT manœuvre avec les deux élus qui ont quitté le PPC avec lui, et qui sont de ces deux districts, à savoir, Nicolas BAKALAS et Jean MANIAKI.

Aussi, dans son récit autobiographique autorisé, qui paraîtra à titre posthume, KIKHOUNGA-NGOT peut-il dire raisonnablement ceci : *« L'Histoire doit retenir que j'ai pris l'initiative de créer la région de la Bouenza-Niari qui est l'actuelle Bouenza. C'est moi qui ai soumis la délibération ayant abouti au vote favorable de l'Assemblée Territoriale lors de la session budgétaire de novembre 1956. »*

En juillet 1956, en France et en Afrique francophone

Dans le sens de l' « autonomie », ce mot qui est devenu le concept-clé de la politique française pour ses colonies depuis les élections législatives du 2 janvier 1956 et notamment à travers la « Loi-cadre », il se tient à Paris, en juillet 1956 une Conférence de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) au sujet de l'Afrique.

Les socialistes décident alors de changer le nom et la structuration de la SFIO en Afrique, laquelle devient alors le Mouvement Socialiste Africain (MSA).

La Conférence des socialistes africains décide ainsi d'adopter, à Paris, le mode d'organisation du MSA qui est le suivant.

Président : Maître Lamine GUEYE (Sénégalais)

Chaque Territoire, c'est-à-dire chaque pays, devient une section autonome avec un Président à sa tête, ainsi :

-Congo (Moyen Congo): Jacques OPANGAULT ;

-Tchad : Ahmed KOULA MALA ;

-Gabon : Jean-Hilaire AUBAME ;

-Centrafrique (Oubangui Chari) : Germain SAMBA ;

-Côte d'Ivoire : Camille GRI ;

-Niger : Bakary DJIBO ;

-Sénégal : Abdoulaye LY, étant entendu que Léopold Sédar SENGHOR, ancien de la SFIO a créé le Parti du Rassemblement Africain (PRA) ;

-Mali : Fili Dabo CISSIKO.

De la fin de l'année 1956 au début de l'année 1957

Vers la fin de l'année 1956, à la suite de divers échanges entre Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT et Jacques OPANGAULT, deux leaders socialistes reconnus comme tels au Congo, en Afrique et en France, la question des alliances trouve sa réponse.

En janvier 1957

En Janvier 1957, le MSA est implanté comme parti au Congo, avec le devoir, pour ses militants d'expliquer que ce n'est plus la SFIO.

Le GPES et le MSA deviennent des partis alliés qui s'accordent pour promouvoir un programme commun. KIKHOUNGA-NGOT. Celui-ci demande aux cadres du GPES d'expliquer ce qui suit dans leur fief : le socialisme est une cause commune qui devrait

permettre d'avancer vers un meilleur avenir même s'il ne s'agit pas d'oublier que la plupart des gardes indigènes, les *mbulu mbulu*, qui avaient sévi dans les villages de la région du Niari et d'ailleurs au sud du Congo pour servir les colons, étaient originaires du Nord.

L'alliance entre le MSA et le GPES devient une fusion de celui-ci dans celui-là, ce qui se fait avec la bénédiction du leader historique, Jean FELIX-TCHICAYA venu à Dolisie prendre part au rassemblement organisé à cet effet.

Dans la perspective des élections de mars 1957 à l'Assemblée Territoriale, des concertations s'étaient amorcés bien plus tôt entre les partis de gauche en vue de constituer une coalition MSA-GPES-PPC. Car, on l'a souvent répété, si la politique est l'art du possible, elle est aussi, et peut-être plus souvent, l'art des alliances.

Les élections de mars 1957 à l'Assemblée Territoriale

A l'issue des élections, l'alliance MSA-GPES-PPC gagne avec 23 voix contre 22 pour l'UDDIA.

Quand on l'interrogeait sur les lourdes conséquences qu'avaient entraîné pour l'avenir de notre pays des résultats qui n'assuraient la victoire d'un camp sur l'autre qu'avec une voix de différence, Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT prenait d'abord soin de rappeler ce qu'avait été sa campagne électorale en cette année 1957. C'était pour expliquer ce qu'il considérait comme sa plus grande erreur en politique. Car, en digne continuateur de la tradition des *nzonzi* et en militant aguerrri, nourri par les multiples sources du mouvement socialiste mondial, il pratiquait de manière conséquente « la critique et l'autocritique ». Cette erreur, c'était de n'avoir pas été assez vigilant et rigoureux dans la composition de la liste des candidats du GPES. En effet, n'était-ce pas à cause du changement de camp de l'un des élus de sa liste, monsieur YAMBOT, n'était-ce pas en raison de la transhumance de ce militant qu'il n'avait jamais connu auparavant ? Etait-ce donc, en définitive à cause de son parti que le Congo avait basculé dans une violence

sans précédent, l'année suivante à partir de la session budgétaire de novembre 1958 à l'Assemblée Territoriale, à Pointe-Noire ?

La campagne électorale du GPES en 1957 était paradoxalement la plus difficile pour Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT. Et pour cause, les attentes des populations portaient plutôt sur la question des personnes à choisir plutôt que sur le programme à défendre ou les objectifs à mettre en priorité. Derrière la question du choix des personnes se trouvait celle de la représentation de chaque ethnie.

Finalement les élus du GPES étaient les suivants, pour toute la circonscription de la région du Niari avec ses neuf districts :

- District de Mossendjo : YAMBO ;
- District de Komono : TSOUMOU Adolphe ;
- District de Zanaga : NGOYI François ;
- District de Sibiti : Gaston NGAMISSIMI ;
- District de Kimongo : NZONZI Jacques ;
- Districts de Loudima, de Dolisie et de Kibangou : KIKHOUNGA-NGOT S.-P. ;

La décision de présenter le Président du GPES comme le candidat unique des trois districts de Loudima, de Dolisie et de Kibangou, était une décision politique prise par le parti dans le but stratégique de donner la preuve au pays tout entier qu'un leader avance irréversiblement depuis 1956. Il est vrai que ces trois districts avaient, chacun à plus de 75% ou 90% , des *Kunyis* comme ethnie majoritaire.

Le district de Divénié fut une perte pour le GPES qui avait présenté un *Punu* du Gabon, BIATCHI Jean Pierre.

C'est à Mossendjo que s'était posée de la manière la plus brutale et la plus complexe la question du choix du candidat sur la liste du GPES.

Les habitants de ce district avaient tenu en majorité le discours suivant à KIKHOUNGA-NGOT, comme celui-ci l'explique lui-même dans son récit autobiographique autorisé, qui sera publié

à titre posthume : « *Cette fois-ci, nous ne voulons pas de quelqu'un de l'ethnie Tsangui ou de l'ethnie Kunyi. Ces gens ne sont pas les plus nombreux ici* ».

Le leader KIKHOUNGA-NGOT qui avait envisagé de proposer un choix entre le douanier TCHIKOU Marcel et le commerçant BIRINDA Pierre se trouvait alors face à une situation inédite. Ces deux cadres bien connus du GPES étaient des *Tsanguis*. Les électeurs majoritaires voulaient donc, soit un *Nzebi*, soit un *Téké*, soit un *Obamba*.

En procédant par élimination, la situation se présentait sous l'aspect suivant, en dernière analyse : chez les *Nzébis*, le pasteur IMENGUE ayant rejoint le PPC, et chez les *Tékés*, Pierre TEKESSE ayant préféré s'inscrire sur la liste de l'UDDIA, il ne restait plus qu'à choisir le candidat présenté par les *Obambas*.

Ce candidat était celui que les *Ombambas* avaient donc présenté et qui n'était autre que Georges YAMBOT.

En juin 1957, le premier gouvernement : le troisième dans la hiérarchie

Le premier gouvernement congolais est constitué en juin 1957 conformément à la Loi Cadre (Loi Cadre des Territoires d'Outre Mer) qui a été préparée par deux membres du gouvernement de Guy MOLLET pour doter les territoires de l'Union Française de ce qui est présenté comme un « *cadre institutionnel réaliste* ». Cette loi est l'œuvre de Gaston DEFFERE, ministre des colonies, et de Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Ministre d'Etat.

Dans ce tout premier gouvernement congolais qui compte dix membres, Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT est Ministre des Affaires Économiques et du Plan. Il est le troisième par ordre de préséance après Jacques OPANGAULT, Président du MSA, le numéro 1, Vice-Président également en charge de l'Intérieur, et après Fulbert YOULOU, le leader de l'UDDIA qui est ministre de l'agriculture, des eaux et forêts.

Le bilan de KIKHOUNGA-NGOT sera établi par lui-même comme suit dans son récit autobiographique autorisé, qui paraîtra à titre posthume :

- Création du paysannat de Loudima ;
- Création du paysannat de Divénié ;
- Création du paysannat de Komono.

Dans toutes ces localités de la Vallée du Niari, la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux (CGOT) avait posé les bases d'une agriculture intensive, mais au détriment des paysans. Le système des paysannats qui est introduit par le ministre d'Etat KIKHOUNGA-NGOT relève du modèle dit des « coopératives agricoles ». Par ailleurs, les paysans sont incités à aller cultiver, individuellement ou en famille, les terres fertiles abandonnées par la CGOT. Par exemple, à Sibiti.

-Instauration d'un système de péréquation des prix agricoles. C'est ainsi que le prix de la touffe de noix de palme est uniformisé entre le nord et le sud du pays. Auparavant, la noix de palme coûtait 500 francs au Sud et 150 au nord.

En réalité ces inégalités dont étaient victimes les paysans du nord étaient le fait de la compagnie concessionnaire de Tréchet.

-Transformation des Sociétés Indigène de Prévoyance (SIP) en Sociétés d'Agriculture Paysanne (SAP). Désormais le président n'est plus le chef de district. C'est quelqu'un qui est désigné par la population.

Mais cette expérience gouvernementale du ministre d'Etat KIKHOUNGA-NGOT n'aura duré que de juin 1957 à novembre 1958.

En cette année 1957, l'élus à l'Assemblée Territoriale qu'il est, devient aussi un élu membre du Grand Conseil de l'AEF dont le président est Barthélémy BOGANDA.

En août 1958

En août 1958 a lieu le premier congrès du MSA à Brazzaville. Parmi les congressistes qui deviendront plus tard des grandes personnalités en Afrique, il y a le jeune Albert Bernard BONGO, celui-ci que le destin conduira à devenir El Hadj Omar BONGO, Président de la République Gabonaise de décembre 1967 jusqu'à sa mort en juin 2009.

Le Congrès élit un Comité Directeur composé comme suit :

Président : Jacques OPANGAULT

Vice-Président : Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT

Secrétaire Général : Charles ASSEMEKANG

Secrétaire Général –Adjoint : Antoine AMBILY

Secrétaire : Eugène MBANI

Trésorier Général : EFANTIN (un Français métropolitain)

Trésorier Adjoint : Prosper DECORAD

Membres : MOUANDA NZAOU ; Faustin MOUITI ; Gaston NGAMISSIMI, Charles GANAO et autres.

Et pourtant, malgré cette nouvelle dynamique, le MSA va perdre le pouvoir lors de la session budgétaire de novembre 1958. Et ce, à cause de la fameuse affaire Yambot, un ancien garde indigène devenu Conseiller territorial sur la liste du GPES de Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT puis membre du MSA avec le GPES ..., avant de changer de camp en devenant membre de l'UDDIA à l'occasion d'un vote décisif.

Comment cela s'est-il passé ?

Dans le fascicule 2 de cette *Brève Biographie*, nous commencerons par cette situation telle que la présentait Simon-Pierre KIKHOUNGA NGOT.

Ce fascicule 1 a porté sur la période allant de la naissance de ce syndicaliste, homme politique et homme d'Etat jusqu'au congrès du MSA qui le consacre incontestablement comme une figure nationale et un acteur impliqué dans l'évolution du monde suivant le mouvement socialiste international.

Dans le fascicule 2 nous verrons comment, de 1958 à 1997 et au-delà, se développent puis se terminent les multiples trajectoires de cet homme. Celui-ci qui transmettait le proverbe suivant, entre autres, dans sa langue maternelle, *ki kunyi*, cette langue *bantoue* qu'il maniait aussi magnifiquement que diverses autres langues congolaises ainsi que la langue française : « *Mbwila diambu tangu ku solaa pe* ».

Autrement dit, « *L'événement grave ne nous laisse pas choisir son temps* ». Une manière qu'il avait aussi de préparer les siens à cet événement malheureux qui est survenu le 8 avril 2015, en France, à l'Hôpital Jules Vallès d'Athis Mons, dans la région parisienne où il était soigné depuis 2006. Simon-Pierre KIKHOUNGA-NGOT a rendu l'âme.

On l'a vu, on le verra : dire que cet homme était un Grand Homme, cela est juste.

Fait à Paris, le 15 avril 2015

Noël Magloire NDOBA
Adresse E-mail : bantuongline2009 @ gmail.com)



Imprimé en U.E.

PAARI

Composition, mise en page, Ateliers d'Arts Graphiques de Paari® éditeur
[*Pan-Africaine Revue de l'Innovation* (PAARI)].

Siège Europe : 83, rue de Reuilly, 75012 Paris (France)

Site : <http://www.cafelitteraire.fr>

Mail : edpaari@yahoo.fr ; Avril 2015.



**Brève Biographie de
Simon-Pierre
Kikhounga-Ngot
1920 - 2015
Fascicule 1**

Ce premier fascicule présente successivement et en résumé :

- Les origines familiales ;
- L'itinéraire en matière de formation scolaire et professionnelle ;
- L'itinéraire dans la vie professionnelle ;
- L'expérience politique et l'expérience syndicale, de 1952 à 1958.

Un second fascicule viendra compléter cette brève biographie sur :

- L'expérience politique et l'expérience syndicale, de 1958 à 1997.
- L'expérience de la vie privée en tant qu'entrepreneur, et en tant que chef de famille ;
- Le sens du message transmis par son œuvre reconnue comme telle.

Noël Magloire Ndoba

ISBN 2-84220-087-9



Paari® éditeur
83, rue de Reuilly
75012 Paris (France)
Brazzaville, Paris, Avril 2015